

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026
COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 5 mars 2026, le Conseil Municipal s'est réuni, au Manoir, le 09 mars 2026.

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Jacqueline GUIMART, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Madame Morgane DELY, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN, Monsieur David MUCHEMBLED, Madame Maryse CAUWET.

Etaient excusés : Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE a donné procuration à Madame Morgane DELY, Madame Isabelle FROMENT a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Madame Fabienne HOULBERT a donné procuration à Monsieur Dominique AUCREMANNE.

Était absent : Monsieur Nicolas GUFFROY

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur Maxime SIBILLE a été désigné secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

- Le compte rendu de la réunion du 9 décembre est approuvé.
- Délibération 2026/03/04 Avenant tarifaire au contrat groupe assurance statutaire au 01 janvier 2026 (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2026/03/05 Convention de Projet Urbain Partenarial (Adoptée à l'unanimité)

Points divers :

- Diagnostic voirie
- Chiffre CISPD
- Protection fonctionnelle accordée à Monsieur le Maire Didier MICHEL, ainsi qu'à son épouse Madame Ghislaine MICHEL.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Didier MICHEL

